

PROJET ASSOCIATIF



INTRODUCTION

Le CPIE des Pays de l'Aisne a été créé en tant qu'association Loi 1901 le 5 décembre 1974. Troisième association créée en France en tant que "Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement", marqué par le cahier des charges initial du concept CPIE, il a développé un savoir-faire fort sur l'éducation à l'environnement et s'est appuyé (sans exclusive pour autant), sur une **structure d'hébergement** et un **site d'activités** au potentiel constamment renforcé.

Créé "CPIE", notre association a toujours considéré que le projet, le cahier des charges, l'ambition d'un CPIE tels que définis par notre tête de réseau, étaient, de facto, les nôtres, au fur et à mesure de l'évolution de ceux-ci. Le CPIE est donc en évolution permanente pour répondre aux enjeux de la société et anticiper ses évolutions.

Ainsi, le CPIE fait sienne les valeurs de son réseau national :

- **Une approche humaniste de l'environnement**, où l'homme est une partie de la nature, avec une différence de degré et non de nature vis-à-vis d'elle et où son épanouissement ne peut se concevoir que dans le respect de la complexité du vivant.
- **Une promotion de la citoyenneté** qui a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts.
- **Un respect de la démarche scientifique.** Elle se fait par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos concitoyens, face aux obscurantismes et aux idées reçues.

FLASH BACK...

Dans la circulaire du 6/6/1980 relative au développement de l'initiation à l'environnement les CPIE sont décrits comme des associations « *insérées harmonieusement dans leur milieu respectif* », « *animées et gérées par leurs utilisateurs* » qui « *apportent les moyens d'une approche interdisciplinaire directe de l'environnement... Elles constituent dans certains cas des laboratoires de terrain utilisables par les administrations, les collectivités locales, les universités et autres établissements d'enseignement ou de recherche...*

La mission des CPIE se manifeste principalement à travers deux démarches étroitement complémentaires :

1. *Procurer aux habitants d'un espace déterminé un outil d'animation, véritable carrefour d'information, de concertation et de formation, qui permettra, en réunissant les plus motivés et les plus dynamiques, de susciter la réflexion, l'action nécessaires pour faire évoluer leur pays dans le sens prospectif de la qualité de la vie.*
2. *Apporter à tous, qu'ils appartiennent au monde rural ou au monde urbain, la possibilité d'une sensibilisation et d'une formation en contact avec les réalités de l'environnement naturel et humain, afin que chacun puisse déterminer consciemment et en responsable son attitude vis-à-vis de son cadre de vie et de celui d'autrui.»*

40 ans plus tard, cette vision est toujours aussi pertinente !

Le **CPIE** a touché et éduqué des dizaines de milliers d'axonais aux enjeux de la préservation de notre environnement.

Au delà, le CPIE affirme la volonté du "faire ensemble", d'une démarche de respect, d'écoute et de dialogue dans son approche de ses missions, dans **un positionnement de modération** dans le traitement de l'environnement. Cette posture se maillant avec une volonté pragmatique d'utilité et d'efficacité.

Créé pour sensibiliser les axonais et en particulier les jeunes, le CPIE a, sur ce cahier des charges, touché, éduqué des dizaines de milliers d'axonais, une génération de jeunes et de citoyens aux enjeux de la nécessaire préservation de notre environnement, **participant largement à la conscientisation des enjeux environnementaux de notre population.**

Mais face aux urgences environnementales de plus en plus nombreuses et de plus en plus évidentes, l'heure n'est plus à la simple prise de conscience mais à l'action du plus grand nombre.

Le CPIE croit que l'humanité est capable de relever ces défis et que la société possède en elle-même les ressorts pour se métamorphoser et aller, à travers plus d'équité et de solidarité et par une mobilisation du plus grand nombre, vers les changements de comportement et de société nécessaires de l'ensemble de la population dans une vision à long terme.

Or, en ce début de XXI^{ème} siècle, la démocratie représentative ne permet pas suffisamment la participation de tous à la cité.

Par ailleurs, les normes environnementales et la réglementation unilatérale ont montré leurs limites à réduire, seules, l'impact accru de l'activité humaine sur l'environnement.

Le CPIE des Pays de l'Aisne, fort de la qualité et de l'expertise acquise dans ses méthodes pédagogiques et de concertation, mais aussi conscient de l'évolution de notre société vers des individus qui souhaitent décider davantage de leur propre sort, de l'avenir de leurs enfants, pense que la société civile peut, par ses initiatives et sa contribution au bien commun, améliorer la qualité démocratique et apporter plus de légitimité à la démocratie représentative.

Le CPIE entend donc se positionner comme artisan du changement environnemental et, pour cela, prolonger son action d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires axonais vers un développement durable par des actions, chaque fois que cela est possible, de renforcement du pouvoir d'agir des citoyens, avec comme objectifs :

Le **CPIE** croit que l'humanité est capable de relever ces défis et que la société possède les ressorts pour se métamorphoser.

Le **CPIE** se positionne comme un artisan du changement environnemental pour favoriser le pouvoir d'agir des citoyens

OBJECTIFS

- 1 Élargir l'espace du politique**, afin de lutter contre la montée de la défiance, le sentiment d'impuissance devant les problématiques environnementales, et de se mobiliser pour la prise en compte des enjeux, au delà des populations les plus favorisées.
- 2 Retisser les liens sociaux** afin de lutter contre l'individualisme, les replis communautaires de toutes sortes et les cloisonnements divers
- 3 Dépassez la simple participation citoyenne** pour aller vers une responsabilisation plus forte.

Ainsi, le CPIE, fort de son ancrage territorial, agit avec les habitants, en prenant appui sur leurs envies, leurs besoins, leurs savoirs et leur savoir-faire. En apportant sa connaissance du territoire de l'Aisne, son expertise, sa pédagogie et son expérience de la mise en relation et de la co-construction, il accompagne chacun pour élaborer et mettre en oeuvre des solutions territoriales innovantes dans le respect de son histoire d'initiateur.

Il entend poursuivre l'exemplarité de son site et de sa structure d'accueil en terme de qualité et de respect de l'environnement.

En favorisant et poursuivant par ailleurs la rencontre et la contractualisation avec les élus et les institutions, le CPIE devient un véritable militant du dialogue territorial pour le changement environnemental.

En renforçant sa dynamique associative (et en réaffirmant la force collective des bénévoles et des salariés au profit du projet collectif), en tissant plus loin encore le dialogue avec les associations et en donnant toute sa place à la dynamique régionale (dans ses dimensions de mises en commun, d'expertise partagée et de la force du collectif au profit de chacun), le CPIE, s'engage dans la durée dans l'esprit de son réseau national.

CONTACT

CPIE des Pays de l'Aisne
33 rue des Victimes de Comportet
02000 MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES

Tél. : 03.23.80.03.03
contact@cpie-aisne.com
www.cpie-aisne.com